

La deuxième étape pour aider le public à participer à l'élaboration de la politique étrangère canadienne est la constitution de partenariats. Depuis plus de deux ans, un thème constant à nos tables rondes a été l'intérêt, et souvent la nouveauté, de réunir des universitaires de toutes les disciplines et des représentants de différentes ONG travaillant dans le même domaine, puis d'organiser des rencontres entre eux. Afin de promouvoir la réflexion sur les besoins et les options stratégiques, des fonctionnaires participent aux discussions du Centre, plutôt que de diriger des consultations organisées par le gouvernement. Ces expériences ont permis un dialogue ouvert, la recherche d'un terrain d'entente et l'acquisition de connaissances intersectorielles. Dans la recherche d'idées et de contributions du public à l'élaboration des politiques, ces expériences représentent une évolution salubre des relations entre l'État et les parties intéressées.

À partir du financement de base de projets, des partenariats multisectoriels ont été établis à propos d'exigences et de dossiers précis d'élaboration de politique. Parmi les dossiers sur lesquels on s'est ainsi penché au cours des deux dernières années, on peut citer le Nigéria, la Birmanie, les armes nucléaires, l'enfance et la guerre, les nouvelles technologies, les armes légères, l'Arctique, l'Europe de l'Est et la formation Internet. Les partenaires intéressés à ces questions et à d'autres dossiers sont notamment des universitaires, des spécialistes d'ONG, d'autres experts, des représentants du monde des affaires, des syndicats et parfois des parlementaires et des journalistes.



Il existe des partenariats avec des fonctionnaires à l'échelle de tout le ministère des Affaires étrangères (avec le ministre Axworthy, les secrétaires d'État Chan et Kilgour et la ministre responsable de l'ACDI, M^{me} Marleau, des directeurs généraux tels que M^{me} Ingrid Hall, M. Paul Duran, M. Patrick Borbey, M^{me} Margaret Huber, M^{me} Sandelle Scrimshaw, M^{me} Trish Lortie, des ambassadeurs comme M. Marc Lemieux, M. Ken Sundquist, M. Don Smith, M. Bernard Giroux, M^{me} Mary Simon, M. John Bell, des chargés de dossier pour des pays et des questions, le personnel de la planification de la politique et le personnel du Cabinet du ministre) et de façon régulière avec des membres du personnel spécialisé et responsable des politiques de l'ACDI. De plus en plus, des fonctionnaires d'autres ministères prennent part aux activités du Centre. C'est le cas, par exemple, du ministère de la Justice et de la GRC, pour les armes légères, d'Environnement Canada, pour les ressources aquatiques et la sécurité humaine, du ministère de la Défense, pour les armes nucléaires, et du ministère des Affaires indiennes et du Nord, pour les relations internationales dans l'Arctique.

Les partenariats internationaux comprennent des projets menés conjointement avec le Stockholm International Peace Research Institute (options de politique au Moyen-Orient), le U.S. National Democratic Institute (le développement démocratique en Bosnie), l'International Crisis Group, des consultations étroites relatives à la mise sur pied du nouveau British Centre for Foreign Policy, une collaboration avec le Centre international d'études canadiennes, la participation d'INTERPOL, de la Croix-Rouge internationale, de l'UNICEF et des ambassades de la Norvège et d'autres pays étrangers à toute une gamme de projets et d'activités, en plus de conseils dispensés à d'autres gouvernements, dont celui de l'Allemagne, qui songe à créer son propre Forum national.

Au Canada, les quarante tables rondes organisées sous les auspices du CCDPE ont été conçues pour une participation intersectorielle et des partenariats avec des représentants du gouvernement, des universitaires, des ONG et d'autres intervenants.

Tandis que nous nous approchons de notre troisième anniversaire, la troisième étape de notre évolution est en cours. L'établissement de liens avec les Canadiens et la création de partenariats entre les citoyens, les institutions et le gouvernement ont constitué des conditions préalables indispensables pour pouvoir exercer une influence sur l'élaboration des politiques. Comme des membres du public ont profité des occasions offertes pour réaliser leurs propres projets (au cours de l'année écoulée, par exemple : le droit humanitaire, les armes légères, le Congo, les crimes de guerre, l'OTAN et le travail des enfants) et comme des tables rondes sur les dossiers et les problèmes actuels (et le Forum national) ont suscité des idées de politique et des options stratégiques, nous disposons maintenant de tout un ensemble de résultats qui peuvent être évalués et de politiques qui peuvent être analysées et dont on peut faire rapport.